

6 décembre 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à la mairie de Pointe-à-Pitre, sur l'organisation administrative en Guadeloupe, notamment sur les nouvelles compétences des assemblées régionales, vendredi 6 décembre 1985.

Monsieur le maire,

- Mesdames et messieurs,

- Ce beau discours que nous venons d'entendre, je sais bien qu'il est l'expression d'une pensée qui s'est formée pendant un quart de siècle dans l'action, qui représente une authenticité, une conviction profonde, et c'est en cela que je la respecte.

- Je n'ignore pas ce qu'est l'histoire de la Guadeloupe et je n'ignore pas le rôle rempli par certains de nos contemporains parmi lesquels au premier rang le Docteur Bangou, maire de Pointe-à-Pitre. Je n'ignore pas au-delà des clivages politiques qu'un certain nombre de responsables se sont situés dans la meilleure et la plus forte tradition de ceux qui ont voulu affranchir, libérer, de ceux qui ont voulu en finir avec les dominations, avec l'exploitation. Il existe une tradition proprement guadeloupéenne dans plusieurs des mairies où je me suis rendu aujourd'hui et hier, et où j'ai vu le portrait de Légitimus. De même que j'ai pu retrouver au travers des écrits et des rappels de Victor Schoelcher où se nourrissait l'inspiration guadeloupéenne qui dut si longtemps supporter un système injuste qui, non seulement, écrasait les forces populaires, mais aussi ruinaient toutes les sources qu'il faut aujourd'hui revivifier. On peut enfin parler d'identité guadeloupéenne.

- Oui, je désirais venir naturellement ici et ce n'est pas par hasard, si c'est ma dernière rencontre publique avec les foules de Guadeloupe sur cette place de Pointe-à-Pitre. Je ne pouvais pas faire autrement que de savoir que le maire de Pointe-à-Pitre exposerait ce qui est le fond même d'une pensée, l'une de celles qui ont inspiré le devenir de ce pays. Je trouve heureux, utile, enrichissant que l'on puisse ainsi devant des milliers de Guadeloupéens engager un débat, engager un dialogue et le poursuivre aussi loin que possible afin de serrer la réalité sans perdre non plus de vue l'idéal.

L'idéal, c'est toujours la volonté de mettre un terme à toutes les formes d'exploitation de l'homme par l'homme. C'est aussi de chercher à délivrer l'homme des oppressions de la nature ou des types de société où le développement n'est encore qu'à ses débuts. C'est le refus de l'injustice sociale dont le fondement est toujours économique et qui appartient à l'histoire des siècles où, à travers les temps, on a vu tel ou tel groupe social et économique, avec la propriété foncière, la propriété industrielle, puis la propriété bancaire, détenir l'essentiel des pouvoirs et fonder des régimes à l'imitation des structures qui permettaient de maintenir ces rapports de force.

- Je n'ai jamais abandonné cette lutte, que dis-je, j'ai mis avec beaucoup d'autres, en particulier avec ceux qui se trouvent ici de quelque nuance qu'ils se réclament, j'ai mis en place les dispositifs qui ont déjà permis de mettre un terme aux injustices les plus criantes et de dessiner les traits d'un avenir proche ou ce qui reste à conquérir le sera.

- Lorsqu'on aborde les problèmes du réel, le réel des institutions, le réel des rapports de forces

économiques et sociaux, et lorsqu'on veut dominer ou maîtriser ce que d'autres appelaient la force des choses, on ne doit pas perdre de vue que ces évolutions doivent se faire dans le maintien scrupuleux d'un système démocratique. Même si l'on peut estimer que la démocratie scrupuleuse est une sorte de faiblesse en face des forces brutes qui s'affrontent, il n'en reste pas moins que l'un des grands acquis de la libération des peuples, c'est le triomphe des libertés civiques, des grands principes qui ont fondé le droit public autour des conquêtes de la première révolution, des grands principes des libertés individuelles développées tout le long des luttes ouvrières du XIXème et XXème siècles, de telle sorte que s'accordent les libertés individuelles aux libertés collectives.

- En est-il une seule depuis quatre ans qui ait reculé ? N'en avez-vous pas vu poindre d'abord à l'horizon, c'est-à-dire dans les projets qui étaient les nôtres pour devenir réalités : espace de liberté, espace de liberté pour la communication, espace de liberté pour l'information, espace de liberté pour les droits des travailleurs, espace de liberté dans combien de domaines ? Je ne veux pas en faire l'énumération, il suffit à tout responsable politique de s'y reporter en conscience. Pas un retrait, pas un recul, et combien d'avancées !\

Et puisqu'on parle de la Guadeloupe, n'avez-vous aperçu qu'il y a trois étapes dans votre histoire à vous : l'histoire coloniale que j'ai combattue et dont je combats et continuerai de combattre les séquelles car il est des séquelles du colonialisme qui sont restées dans les structures et les mentalités. Cela s'est achevé sur le -plan institutionnel, cela s'est achevé avec la dernière guerre mondiale. Dans le grand élan de 1946 de la libération de la France, sous un gouvernement où les forces de gauche et de progrès étaient dominantes, on a voté - je n'y étais pas encore, je devais devenir parlementaire quelques mois plus tard - on a voté la loi de départementalisation. C'était l'espérance des forces de progrès, le département, et non pas son contraire. Si par la suite il a fallu corriger le tir, changer le contenu du département, il n'en reste pas moins qu'en réaction contre l'injustice coloniale, on a recherché l'égalité au sein de la métropole par la création du département de la Guadeloupe. Ce sont les forces progressistes qui l'ont, à l'époque, imposé.

- On ne peut pas, et vous ne l'avez pas fait, monsieur le maire, inverser le cours de l'histoire. On ne peut pas rapporter l'histoire en sens contraire de son cours. Seulement voilà au bout de quelques décennies, on s'est rendu compte que sous l'aspect égalitaire, d'identification entre les départements de la métropole et les départements d'outre-mer, dans la réalité, le pouvoir échappait aux populations d'ici, aux populations guadeloupéennes, parce que la République française a son centre à Paris et que les habitudes françaises sont très anciennes. Elles ne remontent pas qu'à Napoléon 1er, Bonaparte et à la centralisation jacobine dont il fût l'héritier. Cela remonte à Colbert, cela remonte à Richelieu, cela remonte à la fondation de la Monarchie qui autour d'elle, pour abattre aussi une aristocratie concurrente a centralisé la France comme dut le faire la République, la Première République, celle qui vous envoya Hugues, ici, en Guadeloupe, pour affirmer la naissance du département de la Guadeloupe, c'était tout simplement parce que la République, pour échapper à toutes les forces centrifuges, à toutes les tentatives pour déchirer la Nation naissante, pour laisser libre cours à la réaction contre la République, elle a elle-même, il faut le dire, à travers tout le XIXème, et pendant la première moitié du XXème, continué l'oeuvre des rois, en centralisant le pouvoir.\

Eh bien la révolution que nous avons faite, mesdames et messieurs, monsieur le maire, vous le savez bien, c'est d'avoir renversé ce cours-là en pariant sur l'avenir et dans le -cadre du département, de l'avoir nourri de décentralisation. Fini le pouvoir absolu de ce pouvoir central. Les administrations représentées ici, sous l'autorité de monsieur le commissaire de la République, entièrement dévoué à sa tâche, savent bien qu'un nouveau partage des compétences a arraché à ce pouvoir-là de grands domaines d'autorité pour les conférer, ces compétences nouvelles, aux élus de la Guadeloupe, à vous mesdames et messieurs, ici, derrière moi, à côté de moi, à vous les représentants de la population rassemblée au centre de Pointe-à-Pitre. Oui c'est à vous qu'il incombe désormais pour la première fois dans votre histoire de décider ce qu'il est bon de faire pour cette population dans les domaines économique, social, culturel, les investissements, les équipements, les priorités, la planification, le débat avec Paris et la métropole, le débat avec

l'Europe et Bruxelles, le débat dans les Caraïbes, la participation à la préparation des accords internationaux.

- Oui, Guadeloupéens, désormais vous existez en tant que tels, et si le lien avec la République ne s'est en rien distendu, il n'empêche que le pouvoir est ici et que vous pouvez compter sur moi pour qu'il y soit de plus en plus.\

Vous regrettez, monsieur le maire, que l'on ne soit pas allé au bout de notre -entreprise institutionnelle, de deux façons. D'abord en ne procédant pas à ce que l'on pourrait appeler, bien que le terme ne soit pas forcément le meilleur, un référendum sur le choix fondamental du système guadeloupéen entre les différentes hypothèses qui viennent à l'esprit et d'autre part, puisque nous avons choisi la régionalisation, l'assemblée unique qui en effet figurait dans mon programme. C'est sur ces deux points que s'est portée votre critique très courtoise et compréhensive, mais critique quand même.

- Eh bien je dois vous dire que les votes qui se sont succédés en grand nombre, les assemblées que vous avez élues, les députés que vous avez choisis n'ont jamais laissé le moindre doute sur la volonté du suffrage universel dans la population de l'archipel guadeloupéen. Je n'ai pas aperçu que soit apparu au travers de ces scrutins successifs une volonté guadeloupéenne d'aller au-delà de cette régionalisation conquise grâce aux forces populaires mais qui réalisent et qui réussissent cette synthèse d'une identité, d'une personnalité, d'une réalité guadeloupéenne dans le -cadre de la République, c'est-à-dire dans le -cadre de la France. Peut-être qu'une expérience supplémentaire n'eût pas contribué à favoriser cette évolution mais de nouveau, à remuer toutes les passions et susciter bien des désordres inutiles. La volonté guadeloupéenne m'apparaît clairement, la Guadeloupe veut être la Guadeloupe. Elle veut continuer d'être la France. Comment s'arranger avec ce qui n'est pas contradictoire mais complémentaire, c'est ce que nous avons fait.

- Voilà ce que j'affirme ce soir hautement. Quant à l'assemblée unique, eh bien voilà, il y a des institutions, ce n'est pas moi qui les ai faites. Je crois même, et c'est une confiance que vous oublierez aussitôt, sans quoi cela prêterait à de nombreuses exégèses que l'on rapporterait peut-être jusqu'à Paris, je dirais que ces institutions ne m'ont pas parues toujours excellentes. Et si j'accomplis loyalement ma responsabilité par -rapport à la volonté populaire, il n'empêche que j'aimerais bien, en certaines circonstances, que la volonté populaire progressive et progressiste, celle qui va au-delà, celle qui imagine, celle qui invente, selon l'expression d'Aimé Césaire, puisque davantage s'exprimer. Et c'est vrai, qu'à côté du moment où l'on a un point de vue juridique, le droit c'est quand même le ciment d'une société civilisée. Dès lors que nous sommes ici dans un département, ce département est considéré comme devant avoir les mêmes attributs essentiels et les mêmes équilibres que les autres départements puisque le département obéit à une définition identique ici et là. Et comme un département est géré pas une assemblée qui s'appelle le Conseil général, sur la base de l'existence de cantons, et ces cantons existent en Guadeloupe, le Conseil général en Guadeloupe, comme dans le Var ou comme dans la Saône-et-Loire, ou comme dans la Nièvre, ou comme en Seine-et-Marne, représente exactement ce qui est l'identification de nos institutions départementales. Bien entendu, toute assemblée chargée du droit vous répondra qu'on ne peut pas avoir, ici, un Conseil général et là, qu'on ne peut pas en avoir un.\

Et si l'on veut créer, comme je l'ai fait, une région, naturellement cela se surajoute. Alors, je vous poserai la question : ne fallait-il pas faire la région ? Fallait-il se contenter du département, de l'assemblée départementale ? qui, au demeurant, dans ce département, remplit très bien sa fonction. Il y a quelque chose en effet d'illogique à voir, sur le même territoire peuplé de quelques 350000 habitants, deux assemblées. Mais, la loi républicaine, la Constitution votée et l'identification des départements en Europe, en France, en métropole et ici, fait que le droit s'impose partout. Alors, me recommandera-t-on de ne pas respecter la loi ? N'est-il pas sage d'imprimer à notre civilisation française le respect de ce droit ? Et si on veut le changer, alors il faut le changer par l'aveu populaire.

- Et l'aveu populaire, il commence par le vote aux élections, et si les électeurs le veulent, ils disposent d'autres moyens. Le moyen du référendum : êtes-vous bien sûr, monsieur le maire

` Henri Bangou ` , que la pensée majeure des Français d'aujourd'hui, depuis maintenant quatre ans, soit de se plonger dans un traité de droit public ? Alors qu'en vérité, ils sont assaillis à la gorge par les problèmes économiques et sociaux, par les problèmes du chômage, par les injustices qui demeurent, bref, par ce grand malheur et par cette grande misère qu'il est impossible, docteur, de guérir en quatre ans.

- Vous connaissez beaucoup de maladies graves qui se règlent autrement que par la science ! Et la plus belle des sciences, monsieur le maire, n'est-ce pas celle du coeur !\

Je dis que, en l'espace de quatre ans, on en a fait pas mal. Vous voulez qu'on en fasse davantage ? Eh bien, allons tous ensemble avec une majorité qui permettra de compléter en sept, je veux dire de quatre ans en sept ans. Et si vous en redemandez, là je ne parle plus de moi, mais si vous en redemandez, eh bien donnez-en quatorze aux forces populaires.

- Mais la meilleure façon d'y parvenir, n'est pas de se désunir, n'est pas d'adresser à ceux qui ont la responsabilité du gouvernement le reproche permanent de ne pas simplement tout faire à tout moment, en même temps. C'est une lente marche en avant, les adversaires de ces évolutions sont là, les forces économiques qui refusent sont puissantes, la démocratie oblige le pouvoir, et c'est aussi sa conviction. Ce n'est pas une simple obligation légale. C'est aussi une obligation de conviction et de pensée à respecter. A faire que par la loi, par le militantisme permanent qui fait que l'on s'adresse au peuple, en cherchant à le convaincre, on avance, et l'on avance d'autant plus sûrement qu'on se tient les coudes et qu'on reste ensemble. Et dans le moment où c'est difficile, où l'on semble plier sous le poids d'une attaque adverse, c'est le moment plus que jamais où il faut rester ensemble, plutôt que de rentrer chez soi, pour accuser l'autre qui reste tout seul de ne pas avoir à lui seul réussi tout ce que l'on avait décidé de faire ensemble.

- Voilà ce que je pense si l'on passe aux analyses politiques. Beaucoup d'autres mesures ont été prises pour donner vie à la régionalisation de la Guadeloupe. La plupart des problèmes ont été évoqués à cette tribune et avec quel talent et quelle culture, et je continue de le dire avec le temps, avec plus que de la courtoisie, où l'on ressentait bien que c'était un dialogue entre gens qui s'estiment et qui ne veulent pas cesser de se parler pour tenter de se comprendre. Mais la plupart de ces problèmes, désormais, sont à la portée des assemblées régionales.\

Lorsque nous parlons de la réforme foncière, au travers des problèmes de la canne à sucre, par exemple, et que l'on voit que des grands travaux engagés notamment avec les fonds de la région, bien entendu, l'Etat n'est pas indifférent et ne refuse pas de participer, vous le savez bien, et que l'on va pouvoir irriguer 10000 hectares, former des jeunes agriculteurs, aménager la situation des anciens. 10000 hectares ! Mais vous savez bien que vous produisiez, il y a quelques années, 300000, 350000 tonnes de canne à sucre, que pour votre autosuffisance, il vous en faudrait 800000, que l'on se rapproche de l'objectif final.

- Vous savez bien que dans la plupart des domaines de cette économie, tout passe par la modernisation de l'instrument. Et, si vous n'avez pas la retenue du Gâché, si vous n'avez pas les pompes de Letaye, si vous n'avez pas les travaux qui s'exécutent à la chute des montagnes, là-bas, si vous n'aviez pas tout cela, avec les canalisations, si vous n'aviez pas tous ces canaux qui, à travers la grande culture de la canne à sucre, vont apporter la modernité, eh bien, on en resterait, quel que soit le discours tenu, à la misère d'hier.

- Voilà pourquoi tout progrès économique passe par la modernisation de l'instrument et par la formation des hommes et des femmes qui serviront cet instrument, pour que cet instrument finisse pas les servir.\

Enfin, monsieur le maire, mesdames et messieurs, il y a le grand problème social, celui du chômage. Votre statistique est exacte : 25, 26 et 27 % de chômeurs, et, dans ces 27 %, 60 % de jeunes. Et tant que le chômage sera cette lèpre-là, le désordre moral et social s'en suivra. Ces jeunes sans emploi, le temps dont on ne sait que faire, la misère des quartiers pauvres. J'étais il y a un instant, quelques quarts d'heure dans le quartier Boissard et devant ce spectacle, je me disais "tout cela il faut le faire disparaître, il faut construire, ensuite il faudra raser le souvenir, raser le témoignage de ce malheur".

- Comment la délinquance ne se développerait-elle pas lorsqu'il n'y a plus d'espérance ? C'est

donc un mal social, une responsabilité collective que je ressens, que je prends à mon compte et qu'on ne règlera pas par de simples incantations. Pour cela il faut des crédits et les crédits ce sont les contribuables qui les fournissent, c'est-à-dire les impôts. Il faut la contribution de l'Etat même si vous êtes désormais une région compétente et responsable. Je me permettrai, monsieur le maire et vous mesdames et messieurs les élus, ici présents, de vous rappeler qu'en 1981, si l'on met tout dans le même sac, de la totalité des aides qui étaient apportées à la Guadeloupe, on pouvait compter quelques 500 millions de francs. Aujourd'hui on en est à plus de 900 millions. En quatre ans ! C'est dire qu'au moment-même où nous faisons la région responsable, la contribution de l'Etat doublait presque. Comment ne pourrait-on pas tirer de ces chiffres la conclusion que la puissance publique est plus présente encore pour faire réussir votre pouvoir à vous, élus de la Guadeloupe, afin que vous rattrapiez le retard accumulé depuis toujours mais en quatre ans. Quelle serait donc la force surhumaine ou divine qui nous le permettrait ? Notre force ne peut résider que dans la confiance populaire. Tout ce qui peut la désespérer, tout ce qui serait démagogie pour dire qu'il n'y a plus qu'à faire ceci et cela, qu'à payer tout ce que l'on voudra ne sert à rien. Le peuple est capable de comprendre la nécessité de l'effort, du courage, à partir du moment où les sacrifices consentis ne sont pas seulement une façon de conforter une société inégale et injuste mais où le partage des nouveaux profits est égal et justement réparti. Alors là on peut tout attendre du consentement populaire et c'est ce que je vous demande.\

Je représente ici la France, la République française, je viens ici témoigner pour la République. Vous venez, vous, témoigner particulièrement pour la Guadeloupe, l'identité guadeloupéenne. Mais j'ai aussi la charge de vous puisque la France est ici aussi, ce qui veut dire qu'à partir de ma fonction, je vous ai en charge et quelle noble charge ! - tout autant que les habitants d'Alsace, du Berry, de Flandre ou d'Aquitaine.

- Je vous ai tous en charge et je me sens responsable de vous comme des autres. C'est pourquoi monsieur le maire `Henri Bangou`, je puis le dire, j'étais ému, et à certains moments bouleversé, par votre rappel historique, par le sérieux et la profondeur de votre analyse et j'aurais voulu que vous puissiez pousser un peu plus loin la conclusion pour dire "voyez comme c'est difficile, voyez les siècles qu'il a fallu pour en arriver là, trois au moins". Il faut donc encore un peu, un peu de temps. Je suis là pour vous aider et je vais vous aider. De plus je sais que c'est ce que vous faites et que vous allez faire. Je voudrais qu'un peu partout en France, l'écho de ces paroles soit perçu par tous. Nous y parviendrons si nous restons ensemble et bien au-delà d'une coalition politique dont je n'ai pas à être le porte-parole. Il en est d'assez éloquentes et d'assez qualifiés. M'adressant à toutes les Françaises et à tous les Français, je leur dis "c'est de cet effort collectif, de cette volonté courageuse de modernisation, de promotion, de juste répartition, d'égalité imposée par la loi", c'est par cette épreuve de vérité-là que la République sera plus belle encore et que la France sera plus aimée. Voilà ce que j'avais à vous dire.

- Monsieur le maire, mesdames et messieurs, je vous souhaite bonne chance. Je vous souhaite, avec nous, de surmonter les durs obstacles d'aujourd'hui, je vous souhaite plus de bonheur et plus d'équilibre. Et si j'ai voulu voir sur place, à la fois les belles et les tristes réalités, le centre de vos villes et les quartiers perdus, c'est parce que je sais, comme vous, que la réalité de la Guadeloupe et de la France c'est ça. Voilà pourquoi nous devons être rassemblés pour crier d'un même coeur avec la même volonté, la même espérance,

- Vive Pointe-à-Pitre,

- Vive la Guadeloupe,

- Vive la République,

- Vive la France.\